

Profit Sharing in American Business, par Edwin-B. Flippo. Un vol., 6 po. x 9, relié, 183 pages. Bureau of Business Research, College of Commerce and Administration, the Ohio State University, Columbus, Ohio, 1954

Patrick Allen

Volume 32, numéro 3, octobre–décembre 1956

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1000196ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1000196ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Allen, P. (1956). Compte rendu de [*Profit Sharing in American Business*, par Edwin-B. Flippo. Un vol., 6 po. x 9, relié, 183 pages. Bureau of Business Research, College of Commerce and Administration, the Ohio State University, Columbus, Ohio, 1954]. *L'Actualité économique*, 32(3), 540–542.
<https://doi.org/10.7202/1000196ar>

ment de la macro-analyse, il semble en effet superflu d'expliquer au préalable les intentions politiques des mercantilistes, par exemple. D'une part, donc, un large pan du sujet est laissé de côté, et d'autre part, des développements peut-être inutiles encombrant la route effectivement parcourue dans la direction indiquée par la préface. Cet encombrement semble résulter lui-même d'un souci didactique qui aurait pu avoir son sens dans un manuel, mais qui ici est superflu. Ce qui donne quand même dans l'ensemble de l'ouvrage, des « chapitres didactiques » vraiment intéressants. Le résumé de la *Théorie générale* qui termine l'ouvrage de M. Antoine compte parmi les meilleurs qu'on puisse trouver actuellement. M. Antoine signale qu'il l'a rédigé avec l'intention de « fournir au débutant dans les études keynésiennes un fil conducteur en vue de la lecture difficile de la *Théorie générale* » (p. 255). Il a pleinement réalisé ses intentions sur ce point.

Pierre Harvey

Profit Sharing in American Business, par EDWIN-B. FLIPPO. Un vol., 6 po. × 9, relié, 183 pages. BUREAU OF BUSINESS RESEARCH, COLLEGE OF COMMERCE AND ADMINISTRATION, THE OHIO STATE UNIVERSITY, Columbus, Ohio, 1954.

La participation des employés aux profits de l'entreprise est une pratique en cours depuis plus d'un siècle. On concède à la France l'honneur de posséder l'histoire la plus étendue dans ce domaine, mais on accorde à l'Angleterre le crédit d'avoir mis au point les plans de participation les plus importants dans le plus grand nombre d'entreprises. Les États-Unis ont été plus lents à entrer dans cette voie, bien qu'on enregistre dès 1867 une entente sur le partage des bénéfices à la *Bay State Shoe and Leather Company* (Worcester, Massachusetts) et une autre, en 1886, à la *Procter and Gamble Company* (Cincinnati). Depuis une cinquantaine d'années surtout, le nombre de plans de participation outre-frontière tend à se multiplier pendant les années de prospérité et à diminuer avec le ralentissement des affaires. Le nombre maximum de ces plans de participation aux profits aurait été d'une quinzaine de mille et le minimum, de neuf mille, ce qui équivaldrait à un demi de un pour cent environ du nombre total des entreprises aux États-Unis à l'heure présente.

Jusqu'ici, la plupart des études sur la question cherchaient à déterminer si la participation aux bénéfices de l'entreprise était désirable ou non, ou bien tentaient de préciser dans quelles conditions elle pouvait se faire. Si on s'arrêtait à l'étude des plans de participation, c'était plutôt pour en effectuer la description. L'administration elle-même des plans et les techniques les plus propres à en assurer l'efficacité constituent des problèmes qui ont été à peu près toujours négligés, surtout aux États-Unis. On n'avait, du moins, pas encore d'ouvrage systématique à ce point de vue: c'est pour combler cette lacune que l'auteur a préparé ce volume.

La méthode de travail qu'il a suivi est un modèle de clarté et de précision et pourra inspirer tous ceux qui auront à entreprendre un travail d'investigation du genre. On s'en rendra compte en parcourant l'annexe de quelque quarante pages à la fin de l'ouvrage. Bien que les entrevues et la recherche dans les bibliothèques

aient été largement mises à contribution, c'est surtout la méthode du questionnaire qui a servi d'instrument de travail à l'auteur. Le questionnaire, très élaboré, a été adressé à 848 entreprises et était composé de trois parties: la première concernait les entreprises qui avaient en ce moment ou avaient déjà eu un plan de participation aux profits; la seconde était destinée aux entreprises qui n'avaient pas enregistré de profit pendant certaines périodes; la troisième touchait les entreprises qui avaient abandonné leurs plans de participation. Seules étaient concernées les entreprises qui exposaient ouvertement et d'avance à leurs employés leur plan de participation et celles dont la part à répartir était exprimée par un pourcentage déterminé des profits annuels.

Les questions posées tendaient à faire connaître par le menu détail les méthodes et techniques les plus appropriées au maintien du plan de participation, aussi bien pendant les périodes difficiles que pendant les années de prospérité. Elles accordaient une importance majeure à l'attitude des syndicats ouvriers qui ont généralement des vues déterminées sur de telles questions.

Comme les méthodes d'administration dépendent de la nature des plans eux-mêmes et que ceux-ci varient selon les conditions nombreuses se rattachant au milieu humain, physique et économique, notamment les conditions du marché, l'âge, la nature et la grosseur de l'entreprise, toutes circonstances décrites dans l'ouvrage, il est impossible d'entrer ici dans le détail. Signalons simplement que l'auteur insiste sur le fait qu'un plan de participation, pour être populaire, doit apporter aux intéressés autre chose qu'un simple complément d'appointements et de salaires, en ce sens que ceux-ci doivent être d'abord au niveau normal et comparables à ceux de toutes les entreprises similaires placées dans les mêmes conditions. C'est alors que le partage des profits commence à prendre un sens et que les méthodes rationnelles d'administration sont efficaces. L'accumulation de réserves pendant les périodes de prospérité en vue de maintenir le plan de partage au cours des années les moins favorables ne constitue pas, contrairement à ce que l'on a souvent écrit, la meilleure méthode d'administration de la plupart des plans: La part des profits à répartir doit être effectivement fixée à l'avance et distribuée régulièrement. Les versements différés ont de moins en moins de faveur. L'éducation des employés quant à la situation de l'entreprise, à ses possibilités et à ses besoins paraît être la meilleure méthode pour faire accepter une réduction et même la suppression temporaire du partage des profits; c'est ainsi que l'éducation des employés maintient l'adhésion psychologique à un plan.

En somme, l'ouvrage permet de répondre à plusieurs questions sur la méthode d'administration des plans de participation aux profits de l'entreprise, par exemple: doit-on instruire au préalable les employés de la nature des profits et, dans l'affirmative, comment le faire? Quel est le meilleur moyen de soutenir l'intérêt des employés concernant les plans de cette nature? Qu'est-il à propos de faire pendant les années où l'entreprise ne fait pas de profit? Comment réagir devant l'attitude des grands syndicats de travailleurs? L'auteur lui-même n'exagère pas la portée de ses conclusions puisque l'échantillon qui a servi de base à l'étude ne permet pas, entre autres choses, de discuter le cas des grandes entreprises. Mais comme la

proportion et la qualité des réponses aux questionnaires soumis a largement dépassé ce que l'on est habitué de constater dans des travaux semblables, on peut affirmer que les faits exposés constituent une image suffisamment représentative de la réalité pour faire de cet ouvrage une étude unique en son genre.

Patrick Allen

Dictionnaire des sciences économiques, tome premier A à I, publié sous la direction de JEAN ROMEUF. Un vol., 6 po. \times 9 $\frac{1}{4}$, broché, 629 pages. — LES PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, 108, blvd Saint-Germain, Paris VI, France, 1956. (2,400 francs).

La science économique ayant maintenant son jargon, on veut lui donner son dictionnaire. Mais il faut alors faire un choix: présentera-t-on une collection d'articles spécialisés à l'occasion d'un terme employé aujourd'hui par les économistes ou au contraire réunira-t-on tous les mots qui servent à exprimer une idée qui peut avoir un rapport prochain ou lointain avec la vie économique? Le choix étant radical, les auteurs du Dictionnaire des sciences économiques n'ont apparemment pu se résoudre ni à l'une ni à l'autre branche de l'alternative. Le résultat est étrange. Plus de la moitié de leur ouvrage semble tirée de la toute dernière édition du Petit Larousse. Le reste est formé d'une collection d'articles souvent intéressants et qui rendront en tous cas quelques services aux étudiants non encore familiarisés avec le jargon du métier.

Pierre Harvey

Comment préparer votre impôt (édition 1957), par JEAN ZALLONI, C.A. Une brochure de 99 pages. — INSTITUT LITTÉRAIRE DU QUÉBEC LTÉE (\$1.50).

Nous attirons particulièrement l'attention des lecteurs sur l'importance de connaître cet ouvrage à titre de contribuables (particuliers en affaires ou non). Cet ouvrage, le seul du genre qui existe en français, pourra leur faciliter énormément la tâche dans la préparation de leurs déclarations au fisc (fédéral et provincial) et leur indiquera s'ils peuvent bénéficier de toutes les dispositions prévues par la loi et par suite diminuer leur fardeau de l'impôt. Quatre éditions mises à jour ont paru chaque année depuis 1953. L'édition révisée de 1957 vient de paraître.

André Bergevin

Le formulaire des compagnies, par MAURICE MARTEL, B.A., LL.L. Un vol., 6 $\frac{1}{4}$ po. \times 9 $\frac{1}{4}$, relié, 423 pages. — LE FORMULAIRE DES COMPAGNIES, ENRG., 591, avenue Mgr Taché, Québec 10, 1956. (\$9.75).

Il s'agit d'un ouvrage qui rendra sûrement de grands services à tous les secrétaires ou les officiers supérieurs des entreprises dont les opérations d'affaires sont régies par la forme juridique de la compagnie ou encore à tous ceux qui désirent placer leur entreprise sous l'empire de ce statut juridique.

Ils trouveront dans cet ouvrage la plupart des formules prescrites par les lois relatives aux compagnies. Pour faciliter la consultation du formulaire, on a adopté les divisions suivantes: constitution, objets et pouvoirs, capital-actions, organi-